

N/REF : 14/10/2024 8H25 C:025869 I:34037

V/Appel du Lundi 14/10/2024 a 8H25

IMMEUBLE : 3 BRASSEURS
56 AVENUE DU 8 MAI 1945
Restaurant
38130 ECHIROLLES

SAS GRENOBLE 3 BIS

**56 AVENUE DU 8 MAI 1945
38130 ECHIROLLES**

St Martin-H, le 16 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : RESTAURANT

MOTIF : RECU APPEL DU GEA QUI NOUS INFORME D UN DEBORDEMENT SUITE A LA VIDANGE
DU BAC A GRAISSE
LE CURAGE EST PREVUE DANS 6 MOIS
SUR PLACE DEBORDEMENT VERS LES CUVES DE BRASSAGE QUI NE VONT PAS AU BAC
A GRAISSE
VOIR SUR PLACE LA CAUSE ET ETABLIR UN COMPTE RENDU ET FAIRE SIGNER LE
CLIENT

Donneur d'ordre : M. CAILLAT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 14/10/2024 A 10H00
DEBOUCHAGE DU RESEAU CUISINE EN PLUS DU CONTRAT
NOUS MODIFIONS LE CONTRAT POUR UN CURAGE A CHAQUE VIDANGE DU BAC A
GRAISSE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	265,35
	TOTAL H.T.			265,35
	T.V.A. a 20,00%			53,07
	TOTAL T.T.C.En EURO			318,42

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN